

Les stations et leur environnement immédiat

Le projet Réunion Express prévoit un réseau d'environ 25 stations, imaginées comme de véritables pôles d'échanges multimodaux. Leur conception, leur implantation et leurs effets sur le territoire soulèveraient des questions spécifiques, présentées ici en trois temps.

À QUOI RESSEMBLERAIENT LES STATIONS DU RÉUNION EXPRESS ?

- Des stations légères, fonctionnelles et ouvertes sur leur environnement, adaptées à un système de transport fréquent et cadencé.
- Une attention particulière serait portée à leur intégration dans l'environnement immédiat : accessibilité, gestion des flux, qualité des espaces publics, respect des caractéristiques locales (relief, paysage, patrimoine, continuités écologiques, identité de quartier...).
- Conçues comme de véritables pôles d'échanges multimodaux, à l'interface entre le réseau ferroviaire et les autres modes de déplacement.
- Elles ne seraient pas conçues comme des gares ferroviaires classiques de type TER ou SNCF.

QUELS SERAIENT LES EFFETS DES STATIONS SUR LEUR ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT ?

L'insertion des stations et des pôles d'échanges dans le tissu urbain, ainsi que leur articulation avec les réseaux existants, constitueraient des enjeux majeurs en matière de mobilité, d'aménagement du territoire et de gestion du foncier.

- L'implantation des gares pourrait représenter une opportunité de concentrer le développement urbain à proximité des infrastructures de transports collectifs, et réduire l'étalement urbain et la réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.
- L'implantation des stations sur un réseau de transport en commun structurant, articulé avec une offre de transport local et multimodale, pourrait constituer un levier d'attractivité et de développement pour le quartier environnant.
- Les quartiers environnants des stations auraient vocation à accueillir des logements, des activités économiques et des services, ce qui pourrait renforcer les centralités et l'attractivité des territoires desservis ; avec en point de vigilance, des dynamiques de valorisation et de pression foncière.

OÙ SERAIENT IMPLANTÉES LES STATIONS ?

- Elles seraient implantées prioritairement au niveau des centralités, des zones d'activités, des pôles touristiques et des secteurs présentant un potentiel socio-économique significatif.
- La performance du réseau passerait par la desserte des principaux pôles urbains et générateurs de déplacements de l'île.

POINTS D'ATTENTION

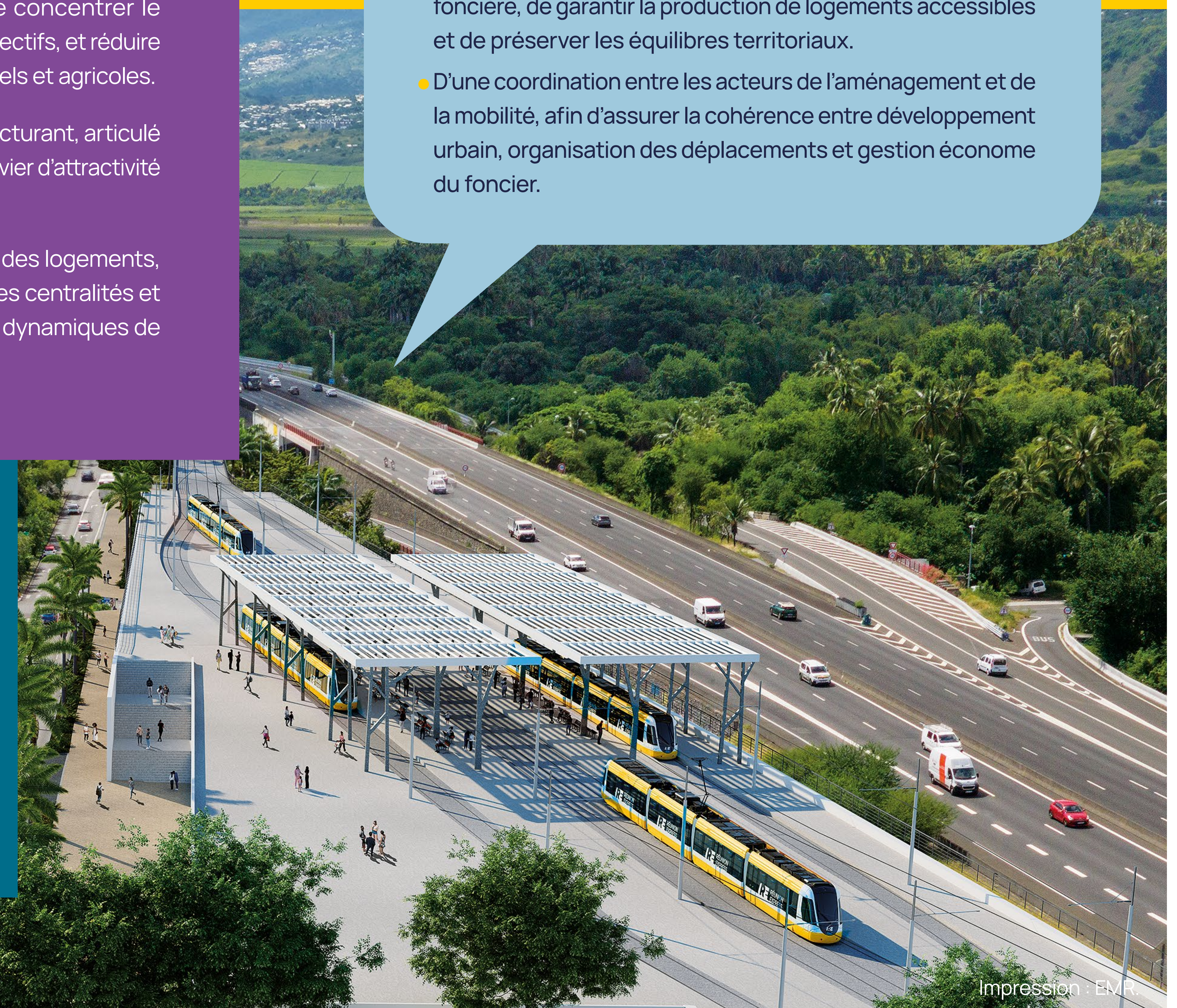
Les effets réels du projet sur l'évolution urbaine autour des stations dépendent autant des choix de tracé, des projets portés par les collectivités, que des évolutions futures des documents d'urbanisme.

Les études ultérieures permettront de préciser les surfaces concernées, les capacités de développement et les modalités d'aménagement autour des stations et pôles d'échanges. Le projet Réunion Express devrait donc s'accompagner d'outils :

- De maîtrise renforcée du foncier autour des stations, afin d'encadrer les dynamiques de valorisation et de pression foncière, de garantir la production de logements accessibles et de préserver les équilibres territoriaux.
- D'une coordination entre les acteurs de l'aménagement et de la mobilité, afin d'assurer la cohérence entre développement urbain, organisation des déplacements et gestion économe du foncier.



Retrouvez le dossier complet et sa synthèse sur le site internet du débat public, via ce QR code.



Impression : E.M.P.